

UNIS POUR COURPIERE

>>>Charité bien ordonnée...

Une des premières décisions de la nouvelle municipalité a été de doubler les indemnités pour cinq adjoints.

Avant de servir, on se sert... triste moralité !

Et la conséquence sur l'augmentation des impôts est immédiate.

A moins qu'il y ait une autre explication : ils vont travailler deux fois plus ! Pour l'instant, ce n'est guère probant ...ou alors c'est la surcharge de travail qui justifie la suppression de l'agenda des élus dans le bulletin !

>>>Mise au point !

Lors du premier conseil municipal, une remarque a été faite sur l'attitude d'une conseillère municipale qui se répandait en déclarations sur le fait que l'ancienne municipalité n'aurait pas transmis les dossiers.

Affirmations immédiatement démenties par Mr le Maire et la première adjointe qui confirment que tous les dossiers sont en leur possession.

Dont acte !

>>>Vous avez dit élégance ?

• Réception de nos amis allemands de Ruppertsberg, préparée par l'ancienne municipalité et les membres actifs du Comité de Jumelage qui ont fait vivre régulièrement les relations avec cette commune amie.

Pas un mot du Maire sur ce travail ! Il a fallu l'intelligence et le savoir-vivre de Madame le Maire de Ruppertsberg pour marquer le coup : elle a offert un cadeau à Pierre Fonlupt.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme nous l'ont demandé de nombreux courpiérois, nous mettons en œuvre **notre engagement d'être une opposition municipale responsable et constructive, étroitement liée à toute la population.**

D'une part, les premiers mois de gestion communale ont, bien sûr, été marqués par l'inexpérience et la méconnaissance des dossiers en cours. Plus étonnant est la découverte que font les nouveaux élus de la vie locale, de l'investissement et du temps que cela demande.

D'autre part, et **c'est le cas avec les finances communales**, le grand écart commence entre les engagements électoraux et la réalité.

Enfin, des **comportements inadmissibles** apparaissent non seulement nous concernant mais aussi **à l'égard des associations et du personnel communal.**

Nous restons très attentifs sur l'ensemble des dossiers en cours. Rappelons, par exemple, le **Pôle Petite Enfance**, déjà prêt et qui a obtenu l'accord de toutes les collectivités locales et de la CAF. Ce projet devrait se faire puisque la majorité actuelle s'est engagée à réaliser un tel équipement...

Nous sommes tout aussi vigilants à **faire avancer tous les dossiers individuels et collectifs sur lesquels nous nous étions engagés.**

Toujours **présents, actifs dans la vie locale et à la disposition de chacun**, nous vous invitons à **nous contacter** et à venir **nous rencontrer** lors de nos permanences en mairie, et à utiliser le blog :

«www.unispourcourpiere.org».

Nous ne serons pas six élus isolés. Nous serons élus avec toutes celles et ceux qui le souhaitent et qui, comme nous, ont une seule obsession : **l'intérêt de notre commune et de ses habitants.**

Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Brigitte GARDETTE, Catherine MAZELLIER, Jeanine SUAREZ, Maurice ZELLNER.

Doublement des indemnités des adjoints = augmentation des Impôts

Après avoir fait campagne sur le thème d'une fiscalité maîtrisée « agir pour le pouvoir d'achat des habitants en maîtrisant la fiscalité communale », la nouvelle majorité a d'abord pensé à elle et l'une des premières mesures a été de doubler l'indemnité des Adjoints (de 407.53€ brut/mois à 823.49€).

Evolution des indemnités des adjoints :

Mandat ZELLNER (février 2008)

	Adjoint	Nombre	Conseiller Délégué	Nombre	TOTAL
Indemnités mensuelles	407,53	6	134,67	3	2849,19

Mandat PAYRE (avril 2008)

	Adjoint	Nombre	Conseiller Délégué	Nombre	TOTAL
Indemnités mensuelles	823,49	5			4117,45

Sur un an, c'est une dépense supplémentaire de 15 000 €, qui représente près de la moitié de l'augmentation des impôts décidée par la nouvelle majorité.

Cette augmentation d'impôts a été rendue aussi nécessaire par une ligne de « dépenses imprévues » de 90 000 € largement exagérée.

A l'évidence, il était tout à fait possible, pour un budget de transition, en maintenant les indemnités au niveau de 2007 et en proposant une ligne « dépenses imprévues » raisonnable, de présenter un budget équilibré sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition.

La réalité pour les Courpiérois sera une hausse de la part communale de 4,1% pour tous les impôts locaux.

- Réception du nouveau véhicule de portage des repas, dossier entièrement conçu et réalisé par l'ancienne municipalité, et plus particulièrement Brigitte Gardette.
Pas un mot du Maire !

- Réception des travaux du columbarium et du jardin du souvenir, dossier suivi très régulièrement par René Védrine et Maurice Zellner.
Pas un mot de l'adjoint et encore moins d'invitation à y participer ! **Elégant !!!**

>>>Inadmissible !

L'Assemblée Générale de la Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme s'est tenue dans la salle Jean Couzon, rassemblement annuel dont la grande importance est soulignée par la présence du représentant du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Inspecteur d'Académie, de la Vice-présidente du Conseil Général, de la Vice-présidente du Conseil Régional, et du Conseiller Général du Canton de Courpière.

Le Maire de Courpière est absent !

Pire encore ! L'Adjointe déléguée n'accueille pas ces personnalités, fait un très bref discours et s'en va ...

Ces élus se rendent-ils compte qu'il est primordial d'entretenir des liens avec ces institutions qui subventionnent beaucoup les communes ?

Au fond, au-delà de simples questions de correction et d'intérêts courpiérois, ce sont les valeurs mêmes de la laïcité qui sont piétinées !

>>>Scandaleux !

Soir de fête de la musique dans le cadre d'un marché d'été.

Quelques responsables du CAC sont attablés sur la terrasse avec leur famille.

Il fait beau, tout le monde en profite. Sauf que le correspondant de «La Montagne», les a verbalement agressés, les mettant en cause quant à l'organisation des fêtes de la Rosière. Ce monsieur, qui depuis les élections municipales se sent pousser des ailes d'élus, a été d'une incorrection manifeste ! Peut-être se sent-il encouragé par l'attitude d'un adjoint qui, en dehors des heures de travail, s'en est violemment pris à un agent communal, à tort d'ailleurs.

La chasse aux sorcières serait-elle ouverte ?

Les six élus de l'opposition souhaitent transmettre aux responsables du CAC ainsi qu'aux agents communaux toute leur solidarité et leur grande reconnaissance pour le travail accompli au service des courpiérois.

>>>Vous avez dit communication ?

Un site Internet est un support de communication efficace, encore faut-il qu'il soit mis à jour avec rigueur et pertinence. Les dysfonctionnements, régulièrement signalés, deviennent chroniques et le bulletin municipal, par exemple, est souvent incomplet et n'est plus mis en ligne chaque semaine. Outre le fait de pénaliser les internautes, ce manque de rigueur, de fiabilité, ne contribue pas à réduire le nombre d'édition papier et à diminuer le coût d'impression.

Dans le cadre de la préparation des vacances, les sites Internet sont très visités mais à Courpière, cette année, l'actualité Piscine Camping n'a pas été activée. Cette information à la Une, aurait pourtant permis de mieux faire connaître nos équipements avec un impact sur la fréquentation et, à la clé, de meilleures rentrées financières.

Concernant l'espace Coubertin, les internautes doivent toujours se contenter de la maquette ! Une présentation des salles, des activités, des tarifs aurait, dans ce domaine aussi, valorisé le site avec l'objectif d'un meilleur retour sur investissement.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Alors que pendant toute la campagne électorale, le PLU (remplaçant le POS) a été au cœur des attaques concertées de l'opposition sortante et de la majorité actuelle, c'est avec une grande satisfaction que nous notons qu'il a été voté à l'unanimité au conseil municipal.

Il a demandé, à l'ancienne municipalité, un important investissement et beaucoup de courage politique pour refonder le développement du territoire à court, moyen et long termes.

Pendant tout le mandat, l'intérêt général de la commune a toujours été privilégié.

Aujourd'hui, ce PLU va permettre le démarrage des travaux de trois importantes structures commerciales.

Demain, les actes démontreront vers quels intérêts s'orientera la mise en oeuvre de ce PLU.

Pour vous informer et échanger, une seule adresse ! <http://www.unispourcourpiere.org/>

Les élus Unis pour Courpière :

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Brigitte GARDETTE, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER sont à votre disposition, en mairie, les mardis de 9h30 à 11h, les vendredis de 16h à 17h30 et sur rendez-vous.